

Carvolix SA

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

(Assemblée Générale du 30 juin 2026 – 29^{ème} résolution)

PricewaterhouseCoopers Audit

Les Docks – Atrium 10.1
10, place de la Joliette
C.S. 81525
13567 Marseille Cedex 2

Experteia

60, boulevard Jean Labro
13016 Marseille

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL
(Assemblée Générale du 30 juin 2026 – 29^{ème} résolution)**

Aux actionnaires,

Carvolix SA

900 Rue André Ampère
Bâtiments A et C
13290 Aix-en-Provence

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité, étant rappelé que cette limite s'applique à un montant du capital de la société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à l'assemblée générale du 30 juin 2026.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires (*ou associés*), sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Marseille, le 9 juin 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Experteia Audit

 **Cédric MINARRO**

Cédric Minarro



Jérôme Magnan